

de leur entreprise, en me réservant toutefois, le privilège de développer davantage mes opinions que je n'ose donner aujourd'hui que comme des propositions dénuées d'arguments, que comme de simples assertions extraites d'une espèce de petit traité que j'avais écrit en 1832 sur le *choléra*, et que j'avais envoyé à un journal de Montréal, mais qui n'a pas été publié alors pour des raisons qu'il serait trop long de détailler ici.

La discussion libre et honnête contribue à faire trouver les faits, à faire ressortir les principes, et à établir leurs conséquences. Ainsi dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, par rapport à la maladie qui a régné parmi nous, une pareille discussion entre les médecins du pays sur sa nature et ses effets, sera d'autant plus louable qu'il est plus désirable d'en venir bientôt à une décision unanime que nous pouvons maintenant appuyer solidement sur l'observation et l'expérience, et dont chacun doit se hâter de mettre au jour le résultat pour être examiné, comparé et pesé dans la balance du vrai et du juste.

La maladie qui nous préoccupe se nomme *choléra*, mot qui tire son origine du grec, et signifie *bile* ou *évacuation de bile*, parceque cette maladie est accompagnée d'évacuations plus ou moins considérables de ce fluide animal ; mais, comme il est beaucoup altéré dans sa nature autant que dans sa quantité ordinaire, les anciens auteurs l'ont qualifié de *morbus* (maïade) c'est-à-dire, qu'ils considèrent cette maladie comme consistant principalement en une *évacuation de bile morbide*.

Le terme *choléra* est aussi ancien qu'Hypocrate, et nous a été transmis par Celse, Trallier et leurs successeurs dans l'art

Je remonte ainsi à l'origine de cette maladie, 1° pour faire voir qu'elle n'est pas plus nouvelle aujourd'hui que n'en est le nom ; parcequ'à l'exception de quelques simples modifications qui résultent de l'excès de la dépravation, de l'immoralité, de la mollesse et des débauches auxquelles se livrent plus volontiers les hommes modernes, les causes physiques et autres, productives des diverses

maladies auxquelles nous sommes sujets, doivent être de nos jours ce qu'elles étaient au commencement, et ce qu'elles seront probablement à la fin des siècles ; 2° je remonte ainsi à l'origine étymologique de *choléra* pour avoir occasion de dire que, dans son début, je considère cette maladie comme étant une simple congestion du foie, à laquelle cet important organe, par sa disposition anatomique et physiologique, est plus sujet que tout autre, lorsque le système souffre de quelque désordre moral, de quelque émotion ou affection mentale, de quelque dérangement causé par des intempérances, et spécialement par la suppression de la transpiration, produites par des causes ordinaires que nous connaissons parfaitement et pouvons généralement éviter. C'est dire assez clairement que le *choléra* dit "*asiatique*" n'est rien autre chose que le *choléra morbus* d'Hypocrate—et qui est ou sporadique, ou endémique ou épidémique.

Il est admis comme principes indubitables, en physiologie et en pathologie, 1o que la sécrétion particulière d'un organe est plus ou moins augmentée, lorsqu'il est stimulé ou activé par l'opération directe ou indirecte de quelque agent physique ou moral ; 2° que lorsque la sécrétion d'un organe sécrétoire est augmentée, celle des autres organes est par là-même généralement plus ou moins diminuée ; 3° que certains organes deviennent gonflés de sang et dans un état de congestion lorsqu'ils sont fortement influés par l'opération de l'esprit ; 4° qu'une quantité plus qu'ordinaire de sang dans un organe y cause une certaine accumulation de sensibilité, d'irritabilité et de chaleur ; 5° que lorsqu'il y a, dans un organe sécrétoire, une accumulation de sensibilité et d'irritabilité, son action spécifique, d'abord diminuée, est généralement plus ou moins augmentée, comme on le voit dans les catarrhes et les pleurésies, &c. ; 6° que lorsqu'un organe sécrétoire est gonflé de sang et dans un état de congestion, par un effort sanatif de l'organe pour s'en débarrasser, sa sécrétion particulière en est augmentée et devient morbide, si elle est ainsi longtemps continuée ; 7° que les sécrétions morbides sont autan